

option Industries agro-alimentaires (IAA), spécialité ouvrier de conduite de machine automatisée de fabrication ou de conditionnement en agro-alimentaire (OCMAA)

RNCP2338 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	221
Code(s) ROME	H2102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées :

La polyvalence des activités est fortement déterminée par le produit travaillé, mais aussi par l'équipement de l'entreprise et son mode d'organisation du travail et du processus.

Suivant les différents secteurs agro-alimentaires, les activités pourront être plus spécifiques (chocolaterie et confiserie, biscuiterie et pâtisserie, charcuterie, plats cuisinés, conserves, transformation laitière) toutefois il existe un ensemble d'activités communes.

- Il observe, surveille, apprécie l'état des produits, des installations, des conditions d'ambiance et d'environnement.
- Il met en œuvre les modes opératoires et maîtrise les gestes professionnels liés aux opérations de préparation des matières premières, de fabrication, de conservation et de conditionnement des produits et le cas échéant de contrôle dans le cadre de la démarche qualité.
- Il organise son travail dans le cadre d'une activité et effectue les différentes tâches dans les conditions d'hygiène et de sécurité optimales et dans le respect des instructions de fabrication reçues.
- Il utilise les différents équipements et matériels nécessaires aux opérations de fabrication, de conservation et de conditionnement des produits.
- Il rend compte des activités de fabrication auxquelles il a participé.
- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur d'activités :

L'ouvrier spécialisé en conduite de machine automatisée de fabrication ou de conditionnement en agro-alimentaire est un ouvrier qualifié qui exerce dans les entreprises de fabrication de produits alimentaires élaborés.

Pour produire, ces entreprises comportent traditionnellement tout ou partie des étapes suivantes :

- réception des matières premières,
- préparation,
- les différentes opérations de fabrication du ou des produits,
- les différentes opérations de conservation, conditionnement et surconditionnement du ou des produits.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

L'opérateur exerce sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un chef d'équipe, qui lui communique des instructions précises et auquel il rend compte. Il enregistre et saisit les données concernant son activité et la production.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 049 €
Familles professionnelles (FAP)	E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 4/5 (Élevée) E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 257
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	37 %
Familles professionnelles (FAP)	E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : – pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA,
– pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP25092

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr
<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2338/>